



# Cercle Arcachonnais de Pêche Sportive

## CONCOURS TOUS POISSONS Samedi 16 mai 2026

COMITÉ D'ORGANISATION	Commission Bassin
CONTRÔLE	DOUDOU II
COMMUNICATION	VHF Canal 77
HORAIRES DES MARÉES	Pleine mer : 05h42 - Basse mer : 11h54 - Coefficient : 96
DÉPART	A partir de 06H00 Rassemblement sortie du port / départ au signal du bateau DOUDOU II
ARRIVÉE PESEE - Siège du CAPS ENGAGEMENT	à partir de 12H00 12H15 - Heure limite de présentation : 12H45 Avant le 08 mai 2026
DROIT D'INSCRIPTIONS	Bateau + Skipper 15 € - Membres 10 € Invités 25 € dans la limite de 2 concours/an (Au-delà, adhésion annuelle obligatoire)
CONSTITUTION DES ÉQUIPES	Bateau
ZONE DE PÊCHE	Libre Zone interdite : zones de baignade.
RÈGLES DE PÊCHE	Pêche en dérive, mouillage autorisé, matériel de pêche conforme à la réglementation des affaires maritimes (12 hameçons maximum par bateau)
RÈGLES DE SÉCURITÉ	Le concours pourra être annulé par le CAPS (raisons météo, sécurité) et sera annoncé sur le Canal 77 Chaque skipper est responsable de son bateau et de son équipage
POISSONS PRIS EN COMPTE	Tous Poissons (suivant tableau)
ATTRIBUTION DES POINTS	1 point par gramme x coefficient suivant tableau
PESÉE, CLASSEMENT	Par bateau.
REMISE DES PRIX	Au siège du CAPS à l'issue de la pesée après 12H45.
JURY	Bruno FANARA, Président du CAPS / Membres de la Commission Pêche Bassin présents



# Cercle Arcachonnais de Pêche Sportive

COEFFICIENTS	POIDS EN GRAMMES
<b>Coef 1 : poissons nobles</b> Daurades, bars, maigres, soles, turbo, marbrés, bars mouchetés	
<b>Coef 0.1 : autres poissons</b>	

**Ne pas oublier de couper la nageoire caudale inferieure des poissons dès l'embarquement**